

Du 19/06  
au 19/08/2017

# changez d'opérateur, choisissez La Poste Mobile

Jusqu'à **50€** remboursés  
sur vos frais  
de résiliation\*

Sur le réseau **SFR**

 **LA POSTE  
MOBILE**  
La confiance dans votre mobile.

## COUPON DE REMBOURSEMENT<sup>(3)</sup>

- 1** Vous souscrivez l'offre "Forfait + Mobile" La Poste Mobile avec engagement de 24 mois\*.
- 2** Vous renvoyez ce coupon de remboursement, rempli et signé par vos soins, au plus tard dans les 3 mois qui suivent l'activation de votre ligne, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Votre coupon doit être accompagné d'une copie de la facture de clôture<sup>(1)</sup> de votre précédent opérateur.
- 3** À réception de votre coupon, La Poste Mobile vous rembourse jusqu'à 50€\* sur vos prochaines factures<sup>(2)</sup>.



**Coupon à renvoyer sous enveloppe dûment affranchie à : La Poste Mobile – ODR Résiliation – TSA 36770 – 95905 CERGY-PONTOISE Cedex 9**

N° de téléphone La Poste Mobile :

Dans le cas d'une portabilité, veuillez saisir le numéro qui fait l'objet de la portabilité.

Numéro d'abonné :

Nom :

Prénom :

Email :

Tous les champs doivent être impérativement complétés.

Adresse :

Code Postal :  Ville :

Date de résiliation :

Montant des frais de résiliation :  €TTC

Signature du titulaire :

Offre soumise à conditions, réservée aux personnes physiques titulaires d'un contrat de téléphonie mobile en France métropolitaine et uniquement pour un usage non commercial.

\* Pour toute souscription d'une offre « Forfait + Mobile » LA POSTE MOBILE avec engagement de 24 mois avant le 19/08/2017 inclus, LA POSTE MOBILE rembourse au titulaire de la ligne, dans la limite de 50€ TTC (dont TVA de 20%), les frais de clôture relatifs à la résiliation avant la fin de la période minimum d'engagement de son abonnement mobile souscrit auprès de son ancien opérateur. Les frais de résiliation remboursés comprennent exclusivement les sommes restant dues, relatives à la facturation de l'abonnement principal et des options souscrites auprès de l'ancien opérateur du titulaire (hors éventuelles pénalités ou autres). (1) Cette facture de clôture doit dater de moins de 2 mois et doit mentionner les frais de clôture relatifs à la résiliation avant la fin de la période d'engagement de votre abonnement. (2) Le remboursement suit le principe : un remboursement accordé pour une ligne résiliée chez un autre opérateur et une ligne « Les Forfaits + Mobile » LA POSTE MOBILE avec engagement de 24 mois activée. Le remboursement des frais de clôture s'applique, à compter de la réception par LA POSTE MOBILE du coupon de remboursement valide et de la facture de clôture, sur la ou les facture(s) émises par LA POSTE MOBILE dès lors que le remboursement n'a pas pour effet de rendre la facture mensuelle inférieure à 0€ et jusqu'à apurement du montant total des frais de résiliation dans la limite de 50€ TTC. Offre sous réserve du paiement de vos factures LA POSTE MOBILE. Toute demande illisible, incomplète ou ne répondant pas aux conditions sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi et de copie ne sont pas remboursés. (3) Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement informatique par La Poste Telecom et ses prestataires. Elles sont obligatoires pour la souscription à une offre La Poste Mobile et nécessaires à la gestion de votre compte client et à nos relations commerciales. Les informations vous concernant ont pour destinataires les services internes de La Poste Telecom et ses prestataires. Ces données pourront être utilisées pour la gestion des opérations en exécution du service souscrit, des actions commerciales de La Poste Telecom et des sociétés du Groupe La Poste, et le suivi de la relation client (tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction...). Elles sont conservées pendant une durée conforme à la réglementation applicable. Elles pourront également être communiquées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Certains des destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne : Maroc, Tunisie. Le transfert de données a été autorisé par la CNIL (1515980v0) et est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. En application de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Contactez-nous en écrivant à La Poste Mobile – TSA16759 – 95905 Cergy - Pontoise Cedex 9 (Précisez vos nom, prénom, adresse électronique et joignez une copie de votre pièce d'identité). La Poste Telecom dispose d'un délégué à la protection des données qui peut être joint à : La Poste 9 rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou auprès de toute autorité de contrôle compétente. Conformément à l'article L. 223-1 du Code de la consommation, si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement, vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique gérée par OPOSETEL. Voir tarifs et conditions en bureau de poste ou sur [www.lapostemobile.fr](http://www.lapostemobile.fr).